

Action *Renforcer les capacités des agriculteurs*
Création de coopératives pour la filière cacao dans le Sambirano (Madagascar)

Projet **AFDI - ADAPS**
 Partenariat AFDI Picardie (Agriculteurs Français et Développement International Picardie), ADAPS (Association pour le Développement de l'Agriculture et du Paysannat du Sambirano) pour la structuration des filières agricoles (cacao, maraîchage, vanille, etc.)

Coût et financement **Budget annuel 2007 : 45 266 €.** Ce budget comprend les actions sur le cacao et les autres actions sur la vanille, le poivre, le maraîchage, etc.
Appuis financiers :

- Les organisations professionnelles agricoles de Picardie, en particulier la Fédération régionale des coopératives de Picardie, le Conseil régional de Picardie, le Conseil général de l'Oise
- Le ministère français des Affaires européennes et étrangères

Objectif

- Sécuriser et diversifier les revenus des petits paysans du Sambirano par la création de coopératives agricoles sur la filière cacao dans le cadre d'une agriculture durable
- Renforcer les capacités des leaders paysans de l'Association pour le développement de l'agriculture et du paysannat du Sambirano (ADAPS)
- Participer au maintien des sols par des plantations de cacaoyers

Zone d'intervention

- **Sambirano**
 Zone de Sambirano, district d'Ambanja, région Diana, Madagascar (au nord-ouest de l'île)



Paroles

« Se grouper en coopérative, c'est d'abord un changement de comportement, une évolution. Il nous faut acquérir un certain savoir-faire à travers des formations et nous avons la volonté de bien appliquer les conseils pour réussir notre projet. Nous avons bon espoir de réussir et cela améliorera notre vie quotidienne. »
 Ferdinand Jaomanoro, président de la coopérative d'Ambalavelona.

Mots-clés Organisation paysanne ; coopérative agricole ; culture pérenne ; cacao ; qualité ; fertilité.

Renforcer les capacités
des agriculteurs

Création de coopératives pour la filière cacao
dans le Sambirano (Madagascar)

Projet

AFDI - ADAPS

Zone d'intervention

Sambirano



1 • Problématique de la zone

La zone du fleuve Sambirano bénéficie d'un contexte pédoclimatique avantageux pour l'agriculture. Les cultures d'exportation dominent : cacao, vanille, poivre, café, etc. Deux facteurs ont joué sur la mise en place des coopératives de cacao :

- Les paysans n'ont pas de poids dans les décisions d'organisation des filières et de fixation des prix. Ils sont dépendants des collecteurs de cacao, ce qui n'encourage pas le développement de la filière cacao ;
- Dans le Haut Sambirano, les paysans pratiquent la défriche-brûlis pour cultiver du riz, base de l'alimentation locale. Une grande partie des forêts naturelles des montagnes situées en amont du fleuve Sambirano ont été défrichées. Cela a pour conséquence l'érosion des sols, des inondations de plus en plus fréquentes, l'ensablement des terres et du fleuve.

2 • Acteurs, partenaires techniques et financiers

Le projet a débuté en 2003 par une étude de faisabilité. En 2004, deux coopératives pilotes ont été lancées. En juin 2007, 18 coopératives villageoises fonctionnent, cinq sont en création. A raison d'une trentaine de membres par coopératives, le projet sur le cacao concerne directement 540 familles, soit près de 3 300 personnes.

AFDI Picardie (Agriculteurs français et développement international, Picardie, France) est le principal partenaire de l'ADAPS (Association pour le développement de l'agriculture et du paysannat du Sambirano). L'ADAPS a sollicité l'appui d'AFDI Picardie pour sa capacité à mobiliser la profession agricole française, notamment en matière de coopérative. AFDI Picardie mobilise ainsi plusieurs responsables français de coopératives qui peuvent apporter leurs expériences. Au moins deux missions de deux personnes ont lieu chaque année. AFDI Picardie met également à disposition de l'ADAPS une jeune volontaire française (sous contrat AFVP, Association française des volontaires du progrès) chargée de la coordination du programme : suivi des activités, encadrement du personnel de l'ADAPS, formation des leaders paysans, etc.

AFDI Picardie et l'ADAPS travaillent en étroite collaboration avec les opérateurs économiques du Sambirano, notamment la Société Ramanandraibe exportation, client historique des coopératives. Cette société a proposé des contrats de commercialisation avantageux pour les paysans, met à disposition ses techniciens pour former les paysans et obtenir une bonne qualité du cacao, participe au financement du poste de l'animateur cacao de l'ADAPS.

Objectifs spécifiques	Activités : techniques et méthodes	Résultats
1- Organisation de coopératives sur la filière cacao	<ul style="list-style-type: none"> • Formation des paysans pour la gestion des coopératives (gestion financière, organisation du travail, etc.) • Mission de paysans français : témoignages sur le fonctionnement des coopératives. 	En 2007, 18 coopératives fonctionnelles et 5 en création.
2- Développer les plantations de cacaoyers et améliorer la qualité des fèves de cacao	<ul style="list-style-type: none"> • Formations techniques (entretien des plantations, étapes de la transformation des fèves, etc.) • Mise en place de pépinières de cacaoyer pour faciliter l'accès aux plants de qualité. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les clients sont satisfaits de la qualité des fèves de cacao et proposent des primes supplémentaires aux coopératives qui augmentent ainsi le revenu de leurs membres. • L'étude de deux stagiaires sur la régénération des plantations de cacaoyers, a permis la création de trois pépinières pilotes en 2007.
3- Autonomie de l'ADAPS (fonctionnement, financement)	<ul style="list-style-type: none"> • Formation des leaders : commercialisation (négociation de contrat, initiation au marché, etc.) gestion de leur organisation paysanne. • Voyage d'étude des leaders de l'ADAPS : auprès d'autres organisations paysannes de Madagascar, auprès de coopératives en Picardie. • Réflexions sur les sources de financement (cotisations, prélèvement sur les productions) 	<ul style="list-style-type: none"> • Les leaders paysans de l'ADAPS sont en capacité de gérer de manière autonome leur organisation. • L'ADAPS commence à dégager suffisamment de ressources financières pour assurer son fonctionnement, prendre en charge ses salariés, etc.
4- L'ADAPS devient un acteur local reconnu	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation de la radio locale pour communiquer sur l'ADAPS et ses actions. • Participations à diverses manifestations (foires agricoles, ateliers) • Maintient des liens avec les autorités administratives et techniques locales. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les paysans de l'ADAPS font confiance à leurs élus pour défendre leurs intérêts (en témoigne l'augmentation des adhésions à l'ADAPS) • De nombreux organismes sollicitent l'ADAPS pour initier de nouveaux projets avec eux (opérateurs économiques, GTZ, Maisons familiales rurales, etc.)

3 • Capitalisation

Les coopératives n'existaient pas dans la zone et les paysans gardaient en mémoire un mauvais souvenir des coopératives d'Etat mises en place dans les années 1970. Le témoignage des paysans français a donc été déterminant pour convaincre les producteurs magaches de l'intérêt de travailler en commun.

- La force du projet a été de travailler avec un opérateur économique en toute confiance. La Société Ramanandraibe exportation a pris le risque de travailler avec les coopératives et de proposer un contrat de commercialisation avantageux : prix d'achat au prix collecteur + prime de transformation + prime qualité + prime bio (pour les coopératives certifiées). AFDI Picardie a servi de garant moral pour l'ADAPS. Le travail de formation des paysans s'est engagé sur le respect des contrats de commercialisation, la bonne gestion financière des coopératives, la transparence dans les comptes. L'ADAPS a embauché un animateur-comptable pour soutenir les coopératives dans leur gestion.
- Pour être crédibles dans les négociations commerciales, l'accent a été mis sur la qualité des fèves de cacao et par la valeur ajoutée des coopératives, capables de transformer les fèves fraîches en cacao marchand, ce que ne peuvent pas faire des paysans isolés. Les coopératives ont la traçabilité sur leur production, avantage indispensable pour accéder aux marchés équitables et biologiques. De nombreuses formations techniques ont eu lieu et l'ADAPS a embauché un technicien pour appuyer les coopératives sur l'entretien des plantations, les transformations, etc.

3 • Capitalisation (suite)

- Chez les petits producteurs, les plantations sont des systèmes complexes qui combinent différentes cultures pérennes (cacao, café, vanille, poivre, etc.) et qui nécessitent également un ombrage suffisant fourni par des arbres plus grands, les "ombrières". Les pépinières mises en place permettent d'entretenir ces systèmes en fournissant des plants de cacaoyers dont les variétés sont recherchées par les chocolatiers. Une plantation correctement entretenue rapporte suffisamment d'argent au paysan pour lui permettre de nourrir sa famille sans avoir besoin de se lancer dans les systèmes de défriche-brûlis pour la culture du riz. Les pépinières peuvent aussi fournir des plants de cacaoyers pour reboiser les surfaces endommagées par le défriche-brûlis et ainsi participer à la restauration de ces sols dégradés.
- La création des coopératives a « fait de l'ombre » à tous les intermédiaires de commercialisation. De ce fait, les agriculteurs subissent encore de nombreuses pressions de leurs anciens collecteurs. Il est donc important de travailler à la cohésion des membres au sein d'une même coopérative et à la cohésion des membres au sein de l'ADAPS. L'expérience française et les témoignages apportés par AFDI Picardie sont là aussi déterminants.
- En mettant l'accent sur la formation des leaders paysans, AFDI Picardie a permis à l'ADAPS d'être le véritable moteur de la réussite de ce projet. Les paysans sont fiers d'appartenir à l'ADAPS, de faire vivre correctement leurs familles grâce à leur travail en coopérative. Ce sentiment est le meilleur gage de pérennité du projet car les paysans se sont véritablement approprié la démarche de création de coopératives.
- La protection de l'environnement n'a pas été une motivation directe à la mise en place du projet. Elle est plutôt une conséquence indirecte de la culture cacaoyère.



Nom de la structure Afdi Picardie (Agriculteurs français et développement international, Picardie)

Statut de l'organisation Association de solidarité internationale

Contacts • **Flore Ferraro, coordinatrice Afdi Picardie**

19bis rue Alexandre Dumas
80096 Amiens cedex 3
Tél. : 33 (0) 3 22 33 69 52
Fax : 33 (0) 3 22 33 69 99
Email : afdi.picardie@wanadoo.fr
Site web : www.afdi-opa.org



• **Bertrand Venet, responsable du suivi du partenariat ADAPS**

Email : bvenet@terre-net.fr